

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés Le Cèdre Conseils, 1 allée des Chapelains à PARAY LE MONIAL 71600, attestons que :

Association DIOCESAINE DE VERSAILLES

16, rue Monseigneur Gibier
78008 VERSAILLES

a souscrit par notre intermédiaire, une police d'assurance N°10 456 958 304, auprès de la compagnie d'assurance :

Mutuelle Saint Christophe Assurances

277 rue Saint-Jacques
75256 PARIS

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers, au cours et à l'occasion de ses activités.

NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES (€)	MONTANT DES FRANCHISES (€)
RESPONSABILITE CIVILE		
Responsabilité civile exploitation et dommages aux préposés		
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus (y compris intoxications alimentaires):	Par sinistre 12 500 000	150 sauf corporels (Néant)
- Dont		
- - Dommages matériels et immatériels :	Par sinistre 2 500 000	150
- - Dommages aux biens confiés	Par sinistre 500 000	150
- - Vol par préposés	Par sinistre 250 000	150
- - Faute Inexcusable	Par année 3 500 000	Néant
- - Dommages immatériels non consécutifs	Par sinistre 500 000	150
- - Atteinte à l'environnement	Par année 1 000 000	150
RC après livraison professionnelle		
- Tous dommages confondus :	Par année 2 500 000	10 % Mini 100 Maxi 1 000
- Dont dommages immatériels non consécutifs :	Par sinistre 500 000	
Responsabilité médicale et paramédicale		
- Dommages corporels	Par sinistre 15 000 000	Néant
- Dommages du fait d'infections nosocomiales	Par sinistre 7 500 000	Néant
DEFENSE ET RECOURS		
Somme assurée et seuil d'intervention	50 000	150 (seuil d'intervention)

La présente attestation, ne présente qu'un extrait des conditions d'assurance, et ne saurait engager l'assureur au-delà des clauses et limites du contrat auquel elle se réfère.

Cette attestation est valable pour la période du **01/01/2020** au **31/12/2020**.

Fait à Paray Le Monial, le 25/05/2020, pour servir et valoir ce que de droit.

Pour l'Assureur, par délégation
Le Cèdre Conseils, François-Xavier REDIER

